

Contribution à l'histoire numismatique des pays voisins du Léman

Autor(en): **Ladé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **5 (1886)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170809>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

messer hat, bei welcher der Anfang und das Ende der Umschrift des *Avers* durch einen Punkt getrennt ist, und im *Revers* der inmitten des Stabbündels über den Lorbeerkranz (nicht Eichenkranz) hervorragende einzelne Stab in Kugelform endigt, so hat die Andere 35 Millimeter im Durchmesser und ist hier die Umschrift anstatt des Punktes durch einen Stern getrennt. Der den Lorbeerkranz überragende Stab endigt bei dieser in gerader Form.

Von der nachfolgenden Medaille auf den Consul Bonaparte vom Jahr 1802 zur Gedächtniss des Friedens von Lüneville (1 Februar 1801) allwo das Frickthal nebst dem Landstriche zwischen Basel und Zurzach von Oesterreich zuerst an Frankreich abgetreten ward um von diesem dann beide 1802 an Helvetien überlassen zu werden, gibt es ebenfalls zwei Varianten die beide in gleicher Grösse 48 mil. (Nicht 43 wie dort, wahrscheinlich durch Druckfehler, angegeben.) Das zweite Exemplar unterscheidet sich vom Erstern dadurch dass hier die Umschrift : « *Orbis viro* » fehlt, während am Halsabschnitte der Name MERCUS A LYON zu lesen, wo bei der Erstern nur ein undeutliches Zeichen, das wie ein A aussieht, angebracht ist. Während unter der Jahrzahl ANNO MDCCCII (8^{te} Zeile der Inschrift) dort zwei kleine Striche angebracht, sind diese hier durch einen langen Strich ersetzt : ANNO MDCCCII.

ADOLPH JNWYLER.

Contribution à l'histoire numismatique des pays voisins du Léman.

I.

J'ai entrepris depuis un certain temps d'étudier un chapitre peu connu de la numismatique de la Suisse, celui des monnaies frappées dans notre pays par les comtes et ducs de Savoie ; j'avais l'intention de publier dans notre *Bulletin* le résultat de ces recherches ; mais, plus j'avance, plus les difficultés s'accroissent, et, sans renoncer à mon projet, je dois le renvoyer à une époque

ultérieure. Je voudrais cependant, en attendant mieux, publier quelques menus faits qui serviront de matériaux, à moi-même ou à d'autres, pour écrire une fois un travail complet sur ce sujet intéressant.

Je pense n'avoir pas besoin de justifier longuement la place que je sollicite dans notre recueil de numismatique *suisse* pour des pièces émises par des souverains *étrangers* : ces princes ont possédé pendant des siècles une partie notable de notre territoire actuel ; leurs monnaies ont circulé à titre de numéraire, je ne dirai pas national, mais indigène, dans cette partie de la Suisse occidentale ; du reste, une des pièces que je vais décrire y a été frappée ; enfin, l'histoire numismatique des deux pays, qui à une certaine époque n'en formaient qu'un, constitue un tout indivisible : le monnayage de Genève, en particulier, procède directement de celui de Savoie et les débuts ne peuvent en être bien compris qu'après une étude préalable de ce dernier.

J'ai acquis, il y a quelques années, un lot de 4 monnaies de billon trouvées ensemble dans le cimetière d'Yverdon, dont trois de Philibert de Savoie et une de Fribourg.

Ces quatre pièces, à peu près de même module, paraissent avoir souffert par le feu, surtout celles de Savoie, qui portent même chacune une certaine quantité de soudure ; quant à celle de Fribourg, celle qui doit avoir le moins circulé, j'en dirai quelques mots plus loin.

Les trois pièces de Savoie, d'un module de 24 à 26 millimètres environ, pesant respectivement 2 gr. 44, 2 gr. 43 et 2 gr. 28, sont, quoique parfaitement lisibles, très usées par le frottement, rognées sur les bords et quelque peu ébréchées (l'une est même trouée) et elles paraissent avoir perdu par ce fait plus de poids qu'elles n'en ont gagné par la présence accidentelle de la soudure : elles sont évidemment de la même époque, du même prince et de la même valeur ; le dessin en est identique et les légendes ne diffèrent que par les marques monétaires. En voici la description complète.

N° 1. *Avers*. Ecu de Savoie, de forme espagnole, accosté de deux lacs (soit « lacs d'amour ») dont les bouts libres sont plus longs que d'habitude et fendus en trois à leur extrémité.

+ PHILIB · DV (X · SA)BAVDIE · GR entre deux grenetis.

Revers. Croix de St-Maurice dans un double contour quadri-lobé.

+ PRICEPS Z (Z renversé et barré) MAR · I · ITALIA ·
entre 2 grenetis, ce qui doit se lire, j'ai à peine besoin de le dire,
Princeps et marchio in Italia.

Billon. 2 gr. 44.

N° 2. Ne diffère de la première que parce qu'à l'avvers toutes les lettres sont lisibles, et les initiales G R de la légende sont remplacées par celles-ci :

M † S

Poids : 2 gr. 43.

N° 3. Comme les précédentes, mais la légende de l'avvers se termine par P · C.

Poids : 2 gr. 28.

Ces trois pièces offrent ceci de remarquable que la légende est tracée partie en caractères gothiques, partie en caractères latins : les A et les L sont franchement gothiques, les C, les E et les M franchement latins, et les autres lettres tiennent de l'un et de l'autre genre d'écriture. Cela indique une époque de transition.

J'ai été longtemps sans pouvoir classer ces pièces : elles ne se trouvent pas dans Promis dont l'ouvrage capital (*Monete dei reali di Savoia*) sera toujours la base nécessaire de l'étude des monnaies de Savoie.

J'ai fini par en trouver une dans le premier ouvrage de M. André Perrin (*Le monnayage en Savoie* ; Chambéry, 1872, page 138) : il l'appelle parpaïole, l'attribue à Philibert I et ne se prononce pas sur le sens des lettres G R, c'est-à-dire sur le lieu de frappe et sur le nom du monnayeur.

Dans un ouvrage subséquent (*Musée départemental de Chambéry. Catalogue du médaillier de Savoie*, 1883, p. 176) notre collègue donne une description plus complète de cette pièce et rectifie le sens du Z barré qu'il avait pris d'abord pour un signe monétaire et dans lequel il reconnaît cette fois la conjonction ET ; il attribue cette pièce à l'atelier de Cornavin près Genève, mais continue à l'appeler parpaïole tout en accompagnant sa description d'une figure tirée de Promis (pl. IX, n° 7) qui représente un gros.

Quant à mes deux autres pièces, marquées M S et P C, je ne les ai trouvées nulle part, mais ce sont précisément celles-là, surtout la première des deux, qui m'ont mis sur la voie et me font admettre que les trois pièces décrites ci-dessus sont des doubles gros, de Philibert II, frappés respectivement à la Croix de Cornavin, près Genève, par Guillaume Roget, à Monluel, par Jean Serena, et à Chambéry, par Pierre Balligny. Voici par quelle série de raisonnements j'é suis arrivé à cette conclusion.

D'abord le fait que ces pièces ont été trouvées dans notre pays et sont d'une époque où la monnaie circulait moins que maintenant pourrait faire supposer qu'elles provenaient des ateliers que la maison de Savoie possédait en deçà des monts plutôt que de celui de Turin, le seul qui travaillât au-delà des monts sous les deux Philibert.

Cette supposition acquiert de la force par le fait qu'elles ne se trouvent pas dans l'ouvrage de Promis qui est très complet pour les monnaies frappées au delà des Alpes (Piémont, etc.) mais qui l'est beaucoup moins pour celles qui ont été frappées sur notre versant (Savoie, Suisse romande, Bresse, etc.).

D'autre part, le fait qu'elles ont subi le même sort (action du feu et enfouissement) qu'une pièce de Fribourg de la 3^{me} décade du XVI^e siècle donne une certaine probabilité de plus à leur attribution à Philibert II, qui régnait encore au commencement de ce siècle (jusqu'en 1504), plutôt qu'à son homonyme, premier du nom, qui régnait de 1472 à 1482.

Une preuve plus forte est tirée de la circonstance que ces pièces portent deux lettres monétaires, initiales de l'atelier et du monnayeur, ce qui ne se voit qu'à partir de Charles I (1482-1490), et encore pas sur toutes les monnaies de ce prince. Auparavant, sous Philibert I, il n'y en avait qu'une.

En revanche, je ne pense pas qu'il faille attacher une grande importance aux caractères des légendes : en Savoie, pas plus que dans d'autres pays, les caractères latins n'ont remplacé tout d'un coup, et définitivement, les gothiques. On voit ces derniers faire à plusieurs reprises des retours offensifs avant de disparaître pour toujours. C'est, du reste, je crois, une question à étudier de plus près.

L'argument le plus fort pour mon attribution à Philibert II de ces 3 pièces, c'est la lecture des marques monétaires : on connaît depuis longtemps le sens des lettres G G qui signifient à une certaine époque : Genève, Gatti, et plus tard : Genève, Goulaz ; il est naturel de comparer à cette lecture, admise sans contestation, les lettres G R et de les interpréter par : Genève, Roget. Ce dernier, maître général des monnaies de Savoie, à trois reprises différentes de 1483 à 1504, résidait à Genève, et quoiqu'il ne soit pas ordinaire de voir un maître général signer une émission, la chose n'est cependant pas sans exemple. On retrouve ces initiales sur une pièce de Charles II.

Quant aux lettres M S du n° 2, elles s'expliquent de la manière la plus facile par Monluel, Serena, et comme l'atelier de Monluel n'a été ouvert qu'en 1503, il me semble impossible d'attribuer cette pièce, ainsi que ses deux congénères, qui sont évidemment contemporaines, à un autre prince que Philibert II.

Quant au n° 3, on admet que P C est la marque de Pierre Balligny qui travaillait à Chambéry de 1481 à 1503. A dire vrai, je ne me charge pas d'expliquer pourquoi ce maître a mis l'initiale de son atelier après celle de son nom, et pourquoi il a choisi celle de son prénom plutôt que celle de son nom de famille ; mais dans notre science, on ne peut pas avoir la prétention de tout expliquer, et ce différent, qui se trouve sur des monnaies de Charles I, de Philippe II et d'un Philibert (II, comme nous venons de le voir) ne peut pas bien être attribué à un autre maître ou à un autre atelier.

Maintenant, quelle était la valeur des trois pièces que je viens de décrire ? Sur ce point, je puis être beaucoup plus bref. On sait fort bien que pendant tout le temps qu'il a été frappé des parpaïoles en Savoie, c'est-à-dire pendant la seconde moitié du XV^e siècle et pendant la plus grande partie du XVI^me, ces pièces portaient à l'avvers l'écu entouré d'un contour trilobé ; je suppose, qu'à l'origine au moins, cet ornement formé de *trois* arcs de cercle était destiné à faire comprendre au public que les pièces qui le portaient, valaient les *trois* quarts du gros de Savoie ; sur l'autre face, ç'a été pendant longtemps une croix pattée : la forme de cette croix du revers et la longueur de ses branches ont

varié plus tard, mais le contour trilobé, soit trèfle ⁽¹⁾, a été conservé et se retrouve en Savoie jusqu'après 1580, si je ne me trompe, et à Genève, sur les pièces de même dénomination, jusqu'en 1593.

Les gros, au contraire, et les doubles gros portaient au revers la croix de St-Maurice et pas de trèfle à l'avvers.

Les pièces dont il est question ne peuvent donc avoir été que des gros ou des doubles gros, et je penche pour cette seconde alternative à cause de leur poids.

II.

La monnaie de Fribourg dont il est question plus haut est un gros. En voici la description.

Avers. Le *burg* symbolique de Fribourg, sans le demi-cercle dont la signification est inconnue, surmonté de l'aigle éployée à une seule tête.

Au dessous : 1527.

+ MONETA : FRIBVRGENSIVM dans un double grenetis.

Revers. Croix fleuronée.

+ : SANCTVS : fleur à 5 pétales : NICOLAVS : dans un double grenetis.

Billon. Diamètre : 24 millimètres. Poids : 1 gr. 987.

J'ai cru d'abord que c'était un batzen. Monsieur le professeur Gremaud m'a fait revenir de cette erreur et a eu l'obligeance de me faire savoir que c'est un gros frappé d'après l'ordonnance monétaire de 1446, qu'il a publiée dans le 1^{er} volume de notre *Bulletin*, page 142. J'ajoute, d'après sa communication, que ces gros devaient peser 2 gr. 337, qu'il en a été frappé jusque vers le milieu du XVI^e siècle et que ces pièces sont rares : le Musée de Fribourg n'en possède que deux, la première sans date, en lettres gothiques du poids de 1 gr. 726, dont le type se trouve dans le même volume du *Bulletin*, planche IX, n^o 1, la seconde de 1529 pesant 1 gr. 917.

Malheureusement, ma pièce est assez fruste à l'endroit de la date, et notre collègue émet des doutes au sujet du 4^e chiffre : néanmoins il reconnaît qu'elle est différente de celle de 1529.

(1) Voir la figure 4 de notre planche.

III.

Pour terminer cette notice, je crois bien faire de donner la description d'une parpaïole, tirée de ma collection, frappée à Gex, sous Charles-Emmanuel I.

Avers. Ecu de Savoie dans un contour trilobé cantonné à chacun des deux angles extérieurs supérieurs d'un point, à l'inférieur d'un G, marque de l'atelier de Gex. † CAROLVS · EMANVEL · entre deux filets.

Revers. Croix fleuronnée d'une forme particulière : les branches sont courtes, beaucoup plus minces à leurs points de jonction qu'à leurs extrémités ; celles-ci sont arrondies. Cette croix est enfermée dans un contour quadrilobé, fleuronné à ses angles intérieurs et cantonné de points. † D(· G · D)VX · SABAUD(IE, date et marque du monnayeur illisibles) entre deux filets, l'extérieur entouré à son tour d'un grenetis.

Cette même forme de croix se retrouve sur une parpaïole frappée à Bourg en 1584, décrite par M. Perrin (Médailleur de Savoie du Musée d'Annecy ; Chambéry, 1885, page 77, n° 198) figurée par Promis (pl. XXX, n° 18).

Pièce rognée, ayant souffert par le feu. Bas billon. Diamètre : 20 millimètres. Poids : (pour mémoire) 1 gr. 27.

Je reproduis cette pièce rare, malgré son mauvais état de conservation, d'abord parce que c'est en quelque sorte un complément au travail intéressant de notre collègue M. le Dr Trachsel. (L'atelier monétaire de Gex ; second volume de notre *Bulletin*, page 139), ensuite parce que la figure donnant le type du trèfle de l'avers des parpaïoles sert d'illustration à la discussion : parpaïole ou double gros ? dans laquelle je suis entré plus haut.

Dr LADÉ, à Ollon.

Chronique.

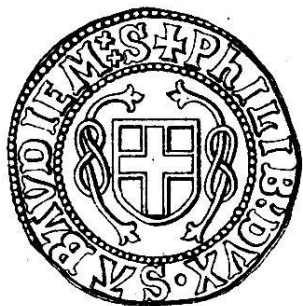
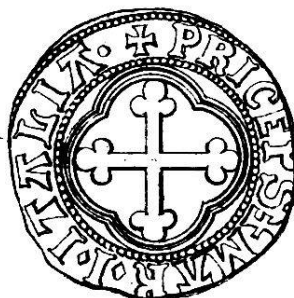
Causerie numismatique.

Il est curieux de rencontrer, dans d'anciens ouvrages suisses et particulièrement au commencement du XIX^e siècle dans les *Etrennes helvétiques* ou le *Conservateur suisse*, des articles se

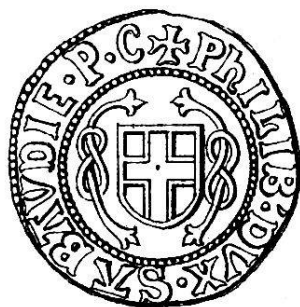
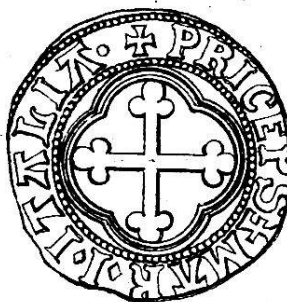
MONNAIES DE SAVOIE



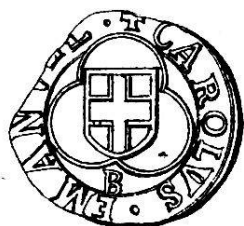
1



2



3



4

